



Des sages en action

ÉDITORIAL



*2018, année du souvenir,
100 ans après la Grande Guerre, Le Gamha a accompli son devoir de mémoire en se rendant à Verdun devenue « Capitale mondiale de la Paix ». Recueilli devant la nécropole, chacun a ressenti le prix de la paix. Maintenu par la construction de l'Europe, elle reste fragile et se trouve encore menacée.*

2018, année de la découverte,

Le Gamha, accompagné par une délégation de l'Ordre National du Mérite et de la FNACA, s'est rendu au Grand Duché du Luxembourg, pour étudier ses institutions.

2018, année des débats,

Le Gamha a organisé des débats sur le thème du transfert des compétences des Communes vers les Communautés de Communes, dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, avec des maires en exercice. Débats passionnés qui montrent l'attachement des maires à la gestion de l'eau sur leur territoire.

2018, tristesse,

Le Gamha a été particulièrement touché, par le départ de trois membres de son bureau : Marc Borrelly, Denise Monteil et Magdeleine Sauvebois. Une pensée chargée d'émotions mais aussi d'agréables souvenirs, s'envole vers eux.

2019, ouverture,

Le Gamha, pour soutenir son dynamisme et enrichir ses actions, accueille avec plaisir tous les anciens élus désireux de servir encore.

*Marie-Christine Renaud
Présidente du Gamha
Ancienne maire de Sigottier*

*Accueil en mairie de Luxembourg-ville
par madame Simone Beissel,
vice-présidente du Conseil de la ville et
de l'Assemblée des députés*

SOMMAIRE

Éditorial	1
I- Les réunions communales	1
II- Les conseils d'administration	3
III- L'assemblée générale	3
IV- L'honorariat des maires	5
V- Le transfert des compétences.....	6
VI- Les journées conviviales	6
VII- Le voyage d'étude	7
VIII- Les activités pour 2019.....	8

I - LES RÉUNIONS COMMUNALES

LE 5 FÉVRIER 2018, NOSSAGE ET BÉNÉVENT

Accueil par Martial Espitallier, maire de la commune qui présente son village « atypique ». D'abord son nom, Nossage, qui voudrait dire « neuf sages », c'est-à-dire les neuf chefs de familles qui vivaient sur ce territoire à la Révolution et qui possédaient en bien propre tout le foncier du territoire.

Ce village n'a ni église, ni cimetière, et le bâtiment de l'école est le seul bâtiment public : une seule salle de classe qui a fonctionné jusqu'en 1962 et recevait dix-huit élèves en 1956. Ce bâtiment est devenu la mairie.

La commune a une superficie de 450 ha, un carré limité par la montagne de Chabre, le Céans et deux ruisseaux latéraux. On compte treize maisons dont six habitées en permanence, pour un total de dix-neuf électeurs.

Élisabeth Delos, chargée de mission au pôle urbanisme Eau et assainissement, à la Communauté de Communes Buëch-Sisteronais expose la réglementation en vigueur et les modalités d'application dans les mois à venir, à propos du transfert de compétences Eau et assainissement aux Communautés de Communes.





La mairie de Nossage et Bénévent, (ancienne école) est le seul bâtiment dont la Commune est propriétaire.

LE 16 MAI 2018, FREISSINIÈRES

Accueil par Cyril Drujon d'Astros qui présente sa commune dont il est le maire depuis l'année 2000.

Située à 1 800 mètres d'altitude, Freissinières compte deux cent dix habitants. Elle est composée de treize hameaux dont celui de Dormillouse, seul hameau habité au cœur du Parc National des Écrins. Vallée-refuge pour les protestants et les vaudois pendant longtemps, tournée aujourd'hui vers le tourisme.

Il y a un regroupement pédagogique avec Champcella, (deux cents habitants) : dix-sept enfants d'un côté et seize de l'autre. Treize constructions nouvelles sur les quinze prévues par la révision du Plan Local d'Urbanisme.

La commune fait partie de la Communauté de Communes des Écrins qui regroupe huit Communes et dont Cyril Drujon d'Astros est le président.



Une vue de la vallée de Freissinières

LE 11 SEPTEMBRE 2018, BRIANÇON

Après un rappel historique rappelant les heures de gloire de Briançon (Vauban, sanatoriums, armée...), le maire, Gérard Fromm, parle du Briançon actuel. Les fortifications conçues par Vauban couronnent toujours la ville et sont inscrites au patrimoine de l'Unesco, depuis dix ans. Les sanatoriums ont disparu, et le domaine médical regroupe aujourd'hui 1 300 employés.

L'armée est partie, mais la réhabilitation de certains édifices génère travaux et aménagements immobiliers.

La population est de 12 500 habitants, avec une croissance constante de cent habitants par an.

Monsieur le maire présente les projets immobiliers de Briançon : la caserne de Berwick et le Fort des Têtes.

Briançon est une ville très touristique, les remontées du Prorel permettent aux skieurs de « chausser » depuis la ville.

La ville de Briançon est connue pour avoir été la ville la plus endettée de France. Mais la dette se résorbe peu à peu : une gestion rigoureuse est appliquée par la municipalité. De 79 M€ en 2009, la dette est réduite à 55 M€.



Mairie de Briançon



La petite gargouille à Briançon

L'après-midi est consacré à la visite de la ville.

Les adhérents sont dans l'ancien tribunal.



LE 24 OCTOBRE 2018, SAINT ÉTIENNE LE LAUS

Accueil par Dominique Bonjour, le maire, qui présente sa commune :

- 300 habitants (les Stéphanois)

- le chef-lieu : Saint-Étienne, et le hameau : Notre-Dame. Le nom « Laus » est dû à la présence d'un petit lac, presque asséché en été.

On y patinait autrefois sur sa glace, en hiver.

C'est un village dortoir avec une entreprise funéraire, sept agriculteurs (ovins et bovins), un commerce créé par la municipalité, comportant une boulangerie, une épicerie, une restauration rapide avec licence IV.

Une école de deux classes fait partie d'un RPI de cinquante-huit élèves. Une troisième classe maternelle est à Valsерres.



Notre Dame du Laus

Le Sanctuaire Notre-Dame-du-Laus accueille cent mille pèlerins par an. Le centre hôtelier (l'Hôtellerie du Sanctuaire) compte quatre cent quarante lits. Des liens existent entre le sanctuaire, le village et la municipalité.

II - LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

LE 23 MARS 2018, LA FAURIE

Accueil par Christiane Acanfora, la maire, qui présente son village : 335 habitants, une école à classe unique.

Cinq agriculteurs très diversifiés : élevage caprin et fabrication de fromage, élevage bovin pour la viande, un lavandiculteur, un centre équestre.

Cinq commerces : une boulangerie, un restaurant, un camping, une distillerie avec vente de produits dérivés de la lavande et un magasin de vente de produits locaux, au hameau de La Valette.

En projet : la construction d'un garage pour mettre à l'abri l'engin de déneigement. Une médiathèque a été construite dans les anciens locaux de la SNCF.



De gauche à droite : madame la maire de la Faurie, la présidente du Gamha et le vice président délégué

Après la restitution de la rencontre avec Mme la Préfète, la préparation du voyage en Lorraine, le compte administratif 2017 est validé par les conseillers, pour être présenté à l'Assemblée générale.

L'intervention du Docteur Michel Bourgat termine la matinée. Cet ancien élu à la mairie de Marseille de 1983 à 1989 dans les 13ème et 15ème arrondissements, puis conseiller municipal de 2001 à 2014, a été chargé de la « lutte contre l'exclusion » puis de la réinsertion. Il est président-fonda-

teur de la « Fédération pour l'aide et le soutien aux victimes de la violence » ; il insiste sur le rôle de la prévention et de la nécessité d'une formation-éducation en prison pour mineurs.

*D'après le compte-rendu rédigé par
Magdeleine Sauvebois*

LE 3 DÉCEMBRE, CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le conseil d'administration s'est tenu dans l'hémicycle. Après l'adoption du budget prévisionnel équilibré à 27 100 €, l'approbation de la demande de subvention au conseil départemental, le calendrier des activités 2019, le thème de réflexion (la transition énergétique) est entériné.

La matinée se termine par l'intervention du Président Jean-Marie Bernard. Il explique les difficultés financières du Département pour remplir ses missions (prestations sociales), conséquences des baisses des dotations de l'État et des remboursements de la Région. Ce qui justifie l'augmentation de 30% des impôts locaux.



Le président Jean-Marie Bernard a reçu le Gamha.

III - L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

LE 27 AVRIL 2018, LA SAULCE

1-Accueil par le maire Albert Gaydon

2-Mot d'accueil de la présidente

Sous la forme de remerciements au maire de la Commune de La Saulce pour l'accueil de l'Assemblée générale du Gamha, et aux personnalités présentes : Maurice Joubert de l'Isère, Mario Fabbian, président de l'Amicale des anciens conseillers généraux 05, Jean-Paul Reynier et Christian Brun, membres fondateurs très actifs dans l'association.

Un hommage est rendu aux treize adhérents, disparus au cours de cette année 2017.

3-Présentation de la commune de La Saulce,

Albert Gaydon, le maire, et Claude Vial, l'ancien maire, présentent la commune de La Saulce. C'est une commune dont la population a doublé en quelques années.

Elle compte aujourd'hui mille six cents habitants. Son tissu associatif est riche et son école garde un effectif stable.

4-Travaux de l'Assemblée générale

1-Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale précédente du 5 mai 2017

Marie-Christine Renaud, présidente, rappelle la modification des statuts approuvés lors de l'assemblée générale du 8 décembre 2016. Le compte rendu de l'AG du 5 mai 2017 est adopté à l'unanimité.

2-Information Famaf

-Le congrès national aura lieu à Bagnoles-sur-l'Orme.
-Le site internet fait un lien avec gamha.org.

3-Rapport d'activité



Bonjour à toutes et à tous, L'année 2017, à l'image des précédentes, s'est avérée relativement chargée au travers d'un calendrier étoffé, alliant réunions communales, conseils d'administrations, assemblée générale, [...] fidèlement à la ligne suivie, sous l'impulsion de l'ancien président Robert Motte, décédé le 30 septembre 2017 et partagée par notre regretté collègue Marc Borrelly.

Le 14 février, Ribeyret nous accueille pour « lancer » la saison dans le cadre d'une réunion communale,

Le 14 mars, deuxième réunion communale à Monétier-Allemont.

Le 7 avril, le Conseil d'administration se réunit à Montdauphin-Fort, un site en tous points particulier, de par son histoire et le volet touristique qu'il représente.

Le 5 mai, l'Assemblée générale se déroule à Chorges, accueillie et suivie par le maire Christian Durand.

Le 31 mai, à Saint-Chaffrey nous traitons de la vie statutaire et autres sujets récurrents, en y ajoutant la mise en place de l'action honorariat.

Pour la journée conviviale, la montagne est au programme : le Gioberney nous accueille le 29 juin, La 4ème et dernière réunion communale de l'année nous conduit à Barillonnette, le 10 octobre, accueillis par son maire Jean-Pierre Tilly.

Le second Conseil d'administration de l'année se tient à Gap, à l'Hôtel du Département, le 11 décembre.

L'actualité s'impose : le président national de la Famaf, Jacques Godfrain rejoint l'assemblée en présence de Jean-Marie Bernard, président du Conseil départemental et de Jean-Michel Arnaud, président de l'Association des maires des Hautes-Alpes.

La remise des Mariannes du civisme aux communes lauréates constitue un moment fort de cette journée.

Le voyage dans le Val d'Aoste, les 25, 26 et 27 septembre nous a permis de plonger dans les institutions d'une région autonome, chargée d'histoire et de traditions.

Merci aux collectivités qui nous ont accueillis à l'occasion de nos réunions, conseils et assemblées... et par avance, merci à celles qui nous recevront en 2018.

D'après le compte-rendu d'activités de 2017, rédigé par Jean-Pierre Eyraud, vice-président du Gamha

4-Rapport financier



En fonctionnement, les dépenses sont de 21 678,37 € : le plus gros poste est l'impression et l'envoi du bulletin annuel (1 121,04 €).

Les recettes (22 223,00 €) sont constituées des cotisations (945,00 €) et d'une subvention du Conseil départemental de 1 800,00 €.

L'excédent de 544,63 € ajouté au report à nouveau (2 113,28 €) et à la réserve légale (1 096,95 €) donne un solde de 3 754,86 € au 31 décembre 2017. Il est décidé de porter l'ensemble du résultat en report à nouveau au 1^{er} janvier 2018, ce qui simplifie les écritures comptables.

Le budget voyage est légèrement excédentaire, par la participation de tous les voyageurs :

Dépenses : 16 053,00 € - Recettes : 16 672,00 €.

Ce rapport, présenté par le trésorier Samuel Petermann est approuvé à l'unanimité.

5-Cotisation

La présidente aborde le sujet de l'augmentation de la cotisation. La participation de 8 € à la Famaf doit être prise en compte, dans son montant.

À la suite d'un débat, la cotisation annuelle reste à 25 €.



À la tribune, la présidente présente le rapport moral.

6-Rapport moral

Présenté par Marie-Christine Renaud :

« Gamha est un grand garçon, il a 17 ans aujourd'hui. Je vais chercher trois mots pour définir les traits de son caractère.

Comme il sait tisser des liens forts avec et entre ses amis, il donne toujours un air de fête à ses rencontres qui se déroulent dans la convivialité et la simplicité. Chacun se sent à l'aise auprès de lui.

Chacun a la parole, chacun est écouté. Pas de discordes, pas de disputes, pas d'oppositions. Mais des débats, souvent riches, parfois animés, mais toujours constructifs et consensuels.

Il a surtout gagné en rigueur ! Dans le respect le plus strict de la législation en vigueur, il mène son affaire. Car il se doit d'être vertueux et de se montrer exemplaire.

Comme il est un bon élève, depuis toujours, il a compris qu'il évolue dans un monde qui a une histoire. Une histoire bâtie par des hommes, depuis longtemps disparus, mais une histoire qui poursuit sa construction, avec d'autres hommes. Il est là, il participe lui aussi à l'édification de cette histoire, il a mis sa pierre, il en passe une autre... Il est devenu « un passeur d'histoire ».

Gamha est un sage, il prend du recul, il observe, il analyse, il relativise, il dédramatise, il conseille, il partage son savoir-faire.

Trois mots : convivial, exemplaire, passeur d'histoire... pour « servir encore », c'est sa devise. »

7-Projets pour 2018

-Le débat qui sera organisé au cours des conseils d'administration concerne les transferts de compétences des communes vers les communautés de communes, dans le domaine de l'eau. Madame la préfète propose d'organiser une rencontre en préfecture, entre le directeur des collectivités locales et les membres du Gamha, pour donner une information sur l'avancée des travaux de l'État, dans ce domaine.

-Le voyage en Lorraine, présenté par Raymond Marigne, avec la visite institutionnelle au Luxembourg, visite qu'il a préparée avec Simone Beissel, première vice-présidente de la Chambre des députés du Luxembourg.

-La journée conviviale se déroulera au Col du Lautaret, préparée par les gens du Nord, Henri Ranque, et Monique Estachy.

-Honorariat des maires avec une cérémonie probablement en novembre.

8-Renouvellement du Conseil d'Administration

Un tiers des membres est à renouveler : l'arrivée de deux administrateurs serait souhaitable. Les statuts prévoient trente personnes renouvelables par tiers.

Jacques Achery et Mario Fabbian sont candidats. La candidature de Claude Vial n'est pas retenue car il est toujours élu. Les candidats sont élus à l'unanimité.

Le tiers des membres à renouveler au Conseil d'administration en 2021, est composé de :

Bellot Henri
Grand'Eury Pierre
Jaume Alain
Muller Josiane
Oddou Auguste

Ranque Henri
Sauvebois Magdeleine
Teissier Pierre
Achery Jacques
Fabbian Mario



Une assistance attentive

Le bureau a perdu un membre, Marc Borrelly ; la présidente propose la candidature d'Alain Jaume.

Ce dernier, élu à l'unanimité par le Conseil d'administration, rejoint le bureau du Gamha.

9-2017 en images - Interventions

Christian Brun projette une vidéo pour retracer en images les activités de l'année 2017. Les photos du voyage dans le val d'Aoste sont particulièrement appréciées, tant par ceux qui y ont participé, que par les autres membres présents.

10-Élections

La composition du bureau est ainsi faite :

Présidente..... Marie-Christine Renaud
Président déléguéRaymond Marigne
1^{er} vice présidentJean-Paul Reynier
2^{ème} vice président Jean-Pierre Eyraud
Secrétaire.....Magdeleine Sauvebois
Secrétaire adjoint..... Christian Brun
Trésorier..... Samuel Petermann
Trésorier adjoint Henri Ranque
Membre Denise Monteil
MembreAlain Jaume
MembreMichel Merle
Membre Pierre Teissier

Membres de droit :

Sénatrice.....Patricia Morhet-Richaud
Président Conseil départemental.....J-Marie Bernard
Président AMF05..... Jean-Michel Arnaud

Membre d'honneur :

Président et membre fondateurClaude Finaud

IV - HONORARIAT DES MAIRES

1-Les conditions :

Le groupe des anciens maires des Hautes-Alpes (Gamha) se charge de solliciter Madame la préfète afin de décerner l'honorariat aux maires du département qui répondent à ces deux critères :

- Avoir été maire d'une commune, durant une durée quelconque,
- Avoir été élu au moins durant trois mandats (dix-huit ans), pas forcément consécutifs.

Si vous êtes dans cette situation, si vous le souhaitez, il vous suffit de contacter le Gamha qui vous transmettra les deux documents à compléter : le courrier de demande et l'attestation de « vos services » à faire valider auprès de la commune concernée.

**Cet appel est le dernier
avant les prochaines élections.**

2 - La cérémonie de l'Honorariat des Maires :

Les arrêtés préfectoraux encadrés par Mado, seront remis aux neuf récipiendaires lors d'une cérémonie orga-

nisée conjointement avec Mme la Préfète et l'Association des maires des Hautes-Alpes.

Prévue en 2018, cette cérémonie est repoussée en 2019, compte tenu de l'agenda chargé de Mme la préfète.

V - LE TRANSFERT DES COMPÉTENCES DE LA COMMUNE VERS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LA COMPÉTENCE EAU/ASSAINISSEMENT

Le cadre réglementaire du service public de l'eau a d'abord été rappelé par une technicienne de la Communauté des Communes du Buëch-Sisteronais, ainsi que les obligations et responsabilités des Communes pour protéger les populations et préserver l'environnement. Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture confirme que l'État souhaite confier la compétence de l'eau aux Communautés de Communes, dans un souci d'efficacité vis-à-vis de la population, avec la fixation d'un tarif unique pour le même service, sur un même territoire.

« L'eau est un service public industriel et commercial qui doit faire l'objet d'un budget annexe dont les dépenses et les recettes s'équilibrent en section de fonctionnement et en section d'investissement.

Or dans une petite commune, la redevance demandée aux habitants pour le service de l'eau arrive à couvrir assez bien les dépenses de fonctionnement mais plus difficilement les dépenses d'investissement. La Commune fait alors appel au budget général pour couvrir les dépenses d'investissement du budget de l'eau. Seule une approche solidaire, au niveau intercommunautaire, peut assurer le confort demandé par les habitants.

Il est nécessaire d'avoir une ressource interconnectée et une gestion du service de l'eau faite par des professionnels et non plus par des bénévoles.

Si une Commune n'est pas en capacité d'investir dans le domaine de l'eau, elle doit transférer cette compétence à l'intercommunalité, ce qui est le cas de 130 communes sur 163 dans le département. »

Devant la levée de boucliers de nombreuses Communes, sur tout le territoire français, la date du transfert est repoussée au 1^{er} janvier 2026.

Nombreux sont les maires des Hautes-Alpes qui affirment « avec force et gravité, leur attachement à l'exercice de la compétence Eau ». Pour eux, elle constitue « une composante majeure de leur mandat. Son transfert mettrait en péril le sens et la cohérence de leur action municipale. »

Un courrier écrit en ce sens, signé par monsieur le Président de l'Association des Maires de Hautes-Alpes et par monsieur le Conseiller départemental en charge de l'agriculture et de la forêt, monsieur le Maire de Gap a été envoyé à monsieur le Président de la République.

Monsieur le Président du Conseil Départemental pense

qu'il aurait été souhaitable de laisser aux maires leur souveraineté dans le domaine de l'eau. Il déplore « le chantage des Agences de l'Eau » qui ne soutiendront plus financièrement les projets individuels des Communes. Il doute aussi que les Communautés de Communes soient plus en capacité financière que les Communes, pour engager des travaux d'investissement.

Il craint encore que les habitants des petites communes rurales perdent un service de proximité, mais trouvent une facture plus élevée.

Cependant, dès janvier 2019, des Communes dont Briançon, Saint-Étienne-le-Laus transféreront la compétence Eau à la Communauté de Communes à laquelle elles sont rattachées.

Fin 2019, une enquête sera faite auprès des communes des Hautes-Alpes, pour connaître leur décision prise.

« L'eau est un sujet passionnant, et surtout passionnel, car chacun a l'impression que l'eau est une ressource qui devrait être gratuite, et en même temps, chacun voudrait garder sa ressource en eau ... même si son voisin meurt de soif. »

D'après le document final de Marie-Christine Renaud

VI - LES JOURNEES CONVIVIALES

LE 29 JUIN 2018, JARDIN DU LAUTARET

Dès 10 h du matin, deux douzaines d'adhérents se sont retrouvés devant le jardin du Lautaret. Ils ont été accueillis par le directeur puis par une guide afin de connaître les modalités de gestion et les caractéristiques du site. La visite a permis de découvrir bon nombre de plantes diverses et variées. Le déjeuner à Villar d'Arène a été fort apprécié avec les produits du terroir.



Sous le soleil du Lautaret, avant la visite du jardin

Puis la visite commentée du moulin de Villar-d'Arène sous la houlette d'Henri Ranque en a passionné plus d'un, tant par les explications données que par la richesse des diverses pièces qui composent ce lieu.

Félicitations aux organisateurs.

LE 1^{ER} DÉCEMBRE, SOUPE D'ÉPEAUTRE

Auguste Truphème a organisé une rencontre autour d'une soupe d'épeautre, pour visionner les photos que

Christian Brun a prises, au cours du voyage. Excellent moment partagé avec les membres de l'Ordre National du Mérite. Remerciements à Auguste pour sa générosité.

VII - LE VOYAGE D'ÉTUDE

DU 19 AU 22 SEPTEMBRE 2018, EN LORRAINE

Bonjour à tous,

Voyage parfait, du début à la fin, on en a pris pleins les yeux. Les points forts pour nous furent Metz et ses déploiements d'architectures sans cesse renouvelées. Une vaste histoire accrochée en enfilade au gré des lumières et des patrimoines éblouissants; puis le Luxembourg, ses richesses offertes sans excès, la grande douceur d'une ville paisible et la justesse de ses floraisons mises là où il faut...

Et puis le choc ! L'ampleur d'un destin unique dans l'histoire noire des guerres, distribué avec ce qu'il faut pour mesurer la folie patriotique au-delà des possibles au-delà de l'imaginable... que la visite du mémorial de Charles de Gaulle a couronné d'une fresque historique de toute beauté.

Cela nous a remué jusqu'au tréfonds de nos âmes, avec une énorme pensée pour tous ces morts et toutes ces familles explosées... tous ces orphelins...

Des émotions de la sorte se gravent à jamais en soi ; et l'on pourra dire : j'ai vu l'inexpiable. Ce fut un voyage que l'on ne peut oublier ; bravo et merci.

Aimée et Jean Germanaz

Du 19 au 22 septembre 2018, le voyage annuel a permis à une trentaine d'anciens élus et autres (membres de l'Ordre National du Mérite et FNACA) de découvrir cette région qui a changé de nationalité.

La ville de METZ, chef-lieu de la Moselle

D'abord développée et organisée par les allemands qui, entre 1870 et 1914 avaient mis un point d'honneur à construire de beaux immeubles en pierres, richement décorés avec de grands boulevards et des beaux monuments, tels la gare (ci-contre).



Dans la période actuelle, Metz a su rebondir et se tourner vers les équipements modernes, comme le centre Pompidou, ou les lampadaires du parvis de la gare (de Philippe Starch) très stylés.

Le Luxembourg

Il s'agit d'abord d'un état souverain, l'un des membres créateur et toujours influent de l'union européenne.

Luxembourg-ville garde les traces d'une histoire tourmentée : Vauban a laissé sa marque avec des fortifications imposantes.

Le groupe haut-alpin est reçu par madame Simone Beissel, vice-présidente du Conseil de la ville et de l'Assemblée des députés luxembourgeoise,



madame Simone Beissel, vice-présidente du Conseil de la ville et de l'Assemblée des députés luxembourgeoise, membre actif du Conseil des Régions de l'Union Européenne.

La mairie de Luxembourg-ville

Madame Beissel explique le fonctionnement du Grand Duché du Luxembourg. Depuis les années 1830, le Grand Duché est placé sous le régime d'une monarchie constitutionnelle, avec à sa tête, un Grand Duc, actuellement, le Duc Henri de Luxembourg, descendant de la famille des Princes d'Orange qui a des racines à Orpierre, dans les Hautes-Alpes, apparenté avec la famille royale de Hollande et la noblesse allemande.

Le Luxembourg a une population de plus de 600 000 habitants dont 120 000 pour la capitale, avec une proportion de l'ordre de 46 % d'étrangers, dont de nombreux français, attirés par le niveau de vie élevé. Pour les mêmes raisons, de nombreux emplois sont

occupés par des habitants voisins rejoignant leur domicile, chaque soir : d'où l'importance de l'autoroute et des stationnements. La visite de la brasserie moderne de Bofferding, apprend tout sur la bière, du malt, du houblon jusqu'à l'embouteillage.

Verdun - Douaumont, ossuaire et cimetière

Verdun est maintenant une ville coquette et accueillante devenue « Capitale mondiale de la Paix ».

Lieu de passage, Verdun est connue pour avoir été l'enjeu principal de la Grande Guerre, le lieu des batailles les plus âpres, les plus sanglantes, en 1916, pendant sept mois. Résultat : 700 000 morts ! sensiblement moitié français, moitié allemands.

Les visites se sont succédé :

- Les souterrains de la forteresse de Verdun.
- Le musée de la Grande Guerre.



Cimetière : Recueillement sur la tombe de Jean Marcellin, grand-père de Françoise Evesque

**En septembre 2019 :
Salon littéraire
ouvert aux élus écrivains**



Les participants au voyage culturel

- Le fort de Douaumont, dont une galerie murée dans laquelle on a laissé les cadavres de 679 soldats allemands morts à la suite d'une explosion accidentelle.
- L'ossuaire de Douaumont, construit dans les années 1925-1930. Il s'y trouve au moins 80 000 combattants, français, allemands, d'autres nations... enfin réunis !
- L'immense cimetière qui jouxte l'ossuaire.

Colombey-les-deux Églises

Le groupe est reçu par monsieur Jacques Godfrain, président de la Fondation Charles De Gaulle.

Trois visites marquent le caractère du général :

- Le mémorial avec sa gigantesque croix de Lorraine.
- La demeure de La Boisserie, une belle maison bourgeoise. On découvre son bureau, conservé en l'état, dans lequel il travaillait et écrivait ses ouvrages, son téléphone caché dans un placard.

- Le cimetière de Colombey et la tombe du général, mort en 1970. La tombe du Général, selon sa volonté, est des plus modestes, établie près de l'entrée du cimetière. Il y repose avec son épouse et sa fille.



La tombe du général est des plus modestes, une simple dalle surmontée d'une croix.

VIII- LES ACTIVITÉS PRÉVISIONNELLES POUR 2019 : À PRÉVOIR DANS VOS AGENDAS

MOIS	RÉUNION	LIEU
Janvier/Février	Communale 1	Saléon
Mars	Conseil d'administration 1	Crots
Avril	Assemblée Générale	Jarjaye
Mai	Communale 2	Névache
Juin	Conviviale	St-Didier en Dévoluy
Juillet		
Septembre	Voyage culturel Salon littéraire	Suisse Embrun
Octobre	Communale 3	La Roche de Rame
Novembre		
Décembre	Conseil d'administration 2	Conseil départemental

Groupe des anciens maires des Hautes-Alpes (Gamba)

Imprimerie CopyMix 2 avenue de Provence 05300 Laragne-Montéglin

Directrice de publication : Marie-Christine Renaud, présidente

Comité de rédaction : Christian Brun, Magdeleine Sauvebois, Raymond Marigne

Dépôt légal : 08/2018 - Date de parution : janvier 2019 - N° : ISSN : 2608-7898